



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

MISSION DE COORDINATION
INTERMINISTERIELLE

N° Spécial

12 Janvier 2018

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial MCI du 12 Janvier 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	MISSION DE COORDINATION INTERMINISTERIELLE	Page
MCI N° 2017-83	29.12.2017	Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Alain CAUMEIL, administrateur général des Finances publiques de classe normale, directeur en charge de la direction nationale d'interventions domaniales	3

MISSION DE COORDINATION INTERMINISTERIELLE

Arrêté MCI n° 2017-83 du 29 décembre 2017 portant délégation de signature à Monsieur Alain CAUMEIL, administrateur général des Finances publiques de classe normale, directeur en charge de la direction nationale d'interventions domaniales

**LE PREFET DES HAUTS DE SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le code du Domaine de l'Etat ;

VU le code de l'environnement ;

VU l'ordonnance n°2006-460 du 21 avril 2006 relative à la partie législative du code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992, portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le décret en date du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de préfet des Hauts de Seine;

VU le décret du Président de la République du 11 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Alain CAUMEIL, administrateur général des finances publiques de classe normale, en qualité de directeur en charge de la direction nationale d'interventions domaniales ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2006 modifié relatif à la direction nationale d'interventions domaniales ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts de Seine ;

ARRETE :

Article 1 - Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain CAUMEIL directeur en charge de la direction nationale d'interventions domaniales à compter du 1^{er} janvier 2018, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédures, se rapportant aux questions, affaires ou matières suivantes :

1. opérations se rapportant à la passation et à la signature au nom de l'Etat des actes de gestion, d'utilisation et de cessions des biens domaniaux ;

2. passation au nom de l'Etat des actes d'acquisition, de prise en location d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics civils ou militaires de l'Etat.

Article 2 - Monsieur Alain CAUMEIL peut subdéléguer sa signature à ses collaborateurs sous la forme d'un arrêté pris au nom du préfet. Cet arrêté devra faire l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

Article 3 - L'arrêté préfectoral MCI n°2016-84 du 29 septembre 2016 est abrogé.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture et le directeur en charge de la direction nationale d'interventions domaniales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nanterre, le 29 décembre 2017

Le Préfet des Hauts-de-Seine

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>